



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Mulhouse, le 28 novembre 2014 : bilan de l'année 2014 de la Conférence franco-germano-suisse du Rhin supérieur présidée par Stéphane BOUILLON, Préfet de la région Alsace, Préfet du Bas-Rhin en partenariat avec Philippe RICHERT, Président du Conseil Régional d'Alsace, Ancien Ministre, représenté par Jean-Marie BELLARD, Vice-Président du Conseil Régional, Président de la Commission "Coopération transfrontalière et décentralisée", Guy-Dominique KENNEL, Président du conseil général du Bas-Rhin et Charles BUTTNER, Président du conseil général du Haut-Rhin.

Le bilan de l'année de la présidence française de la Conférence du Rhin supérieur présenté par monsieur Stéphane Bouillon a montré le point d'avancement sur les sujets majeurs de préoccupation des populations de nos trois pays riverains : les transports, l'aménagement du territoire, le climat et l'énergie, l'agro-écologie, l'économie sociale et solidaire, la coopération policière... ont constitué autant de sujets d'échanges et de projets qui ont permis d'approfondir les relations transfrontalières ou de l'étendre à de nouveaux domaines.

Les **projets de transport structurants** pour la région ont fait l'objet d'un examen approfondi. Les ports du Rhin supérieur, l'accessibilité ferroviaire, les projets de mobilité transfrontalière entre Strasbourg et Kehl ont été autant d'exemples concrets dont les avancées ont été présentées. Les questions d'actualité ont également conduit à aborder le projet de vignette automobile en Allemagne. Les représentants des trois délégations se sont montrés particulièrement attentifs aux évolutions réglementaires susceptibles d'affecter durablement les relations entre les différents territoires situés de part et d'autre du Rhin.

Pour appréhender l'étendue de la coopération et parfaire la connaissance du territoire dans toutes ses composantes, les trois délégations ont décidé de reconduire un **système d'information géographique du Rhin supérieur**. Cet outil cartographique collecte les données socio-économiques sur l'ensemble de la région et offre un panorama de la diversité de ses activités économiques, culturelles et touristiques.

Les **perspectives du territoire** ont également été envisagées par l'INSEE Alsace qui, en collaboration avec les offices statistiques allemands et suisses du Rhin supérieur, a présenté l'état des lieux de la population active dans le Rhin supérieur d'ici 2030.

Le **développement de la coopération policière** a par ailleurs été abordé par le Préfet de la région Alsace. Le rapport présenté sur le sujet préfigure l'extension de la coopération à de nouveaux territoires permettant aux forces de sécurité des deux côtés du Rhin d'adapter leur collaboration pour la rendre plus performante face aux nouvelles formes de délinquance tout le long de la bande rhénane.

Conférence franco-germano-suisse du Rhin supérieur

La Conférence franco-germano-suisse du Rhin supérieur lie les services de l'État français, du Conseil régional d'Alsace et des Départements du Bas-Rhin et du Haut-Rhin pour la délégation française, des Länder de Baden - Württemberg et de Rheinland-Pfalz pour la délégation allemande et des Cantons de Bâle-Ville, de Bâle - Campagne, d'Argovie, de Soleure et le Canton et République du Jura pour la délégation suisse.

Système d'information géographique du Rhin supérieur :
www.SIGRS-GISOR.org

De nouveaux domaines de coopération ont également été abordés à l'initiative de la délégation française. Une rencontre tri nationale récemment organisée par la Conférence du Rhin supérieur dans le domaine de **l'agro-écologie** a permis de réunir des représentants d'associations, de services de l'Etat, du développement agricole, des structures de recherche... Les réglementations françaises, allemandes et suisses ont été comparées dans le cadre d'un séminaire destiné à promouvoir de nouvelles formes de productions plus respectueuses de l'environnement. Les bases d'une coopération future ont été posées entre les autorités françaises, allemandes et suisses à l'issue des échanges.

De nouveaux axes de travail communs sont aussi envisagés en faveur du développement de **l'économie sociale et solidaire**. Ce secteur d'activité représente un poids économique considérable en France : 2,33 millions de salariés, 166 442 structures et 70 286 emplois (10,8 % de l'emploi salarié), dont 5 552 établissements. En Alsace, on compte 8,7 % du total de ces établissements. En Allemagne et en Suisse, l'économie sociale et solidaire revêt des formes différentes. En Allemagne, ce sont 2,46 millions de salariés, 513 742 structures qui y contribuent. Dans le cadre de sa présidence, le Préfet de la région Alsace a souhaité organiser une rencontre tri nationale d'échanges entre associations, entreprises et acteurs institutionnels de France, d'Allemagne et de Suisse. Il s'agit d'aborder l'économie sociale et solidaire comme sujet d'une croissance partagée pour l'espace du Rhin supérieur à des fins de visibilité, de dissémination et de création de nouvelles formes de coopérations territoriales transfrontalières. L'innovation sociale et les questions d'emploi et de formation ont bénéficié d'une attention particulière.

Les trois délégations ont également dressé le **bilan des actions entreprises dans le domaine de la protection du climat** qui s'inscrit pour la France dans les priorités de la loi sur la transition énergétique. Les fondements de l'association TRION, dont l'objet vise à la création de synergies transfrontalières dans le domaine du climat et de l'énergie, ont été examinés.

Par ailleurs, **l'imposition des pensions de retraite des anciens salariés français en Allemagne** a été abordée. Depuis 2005, de nombreux travailleurs frontaliers retraités sont touchés par cette mesure fiscale. 50 000 personnes seraient concernées en France, dont environ 30 000 Alsaciens. Depuis mai 2013, 3 800 demandes ont été traitées par le réseau des infobests, notamment grâce à l'embauche de deux personnes supplémentaires permettant ainsi à de nombreux retraités frontaliers d'obtenir des réductions ou des exonérations d'impôts. A la suite des négociations entre les ministères français et allemand, un accord de principe sur cette question a été trouvé à travers la modification de la convention fiscale franco-allemande. Il s'agira de transférer l'imposition selon l'état de résidence des contribuables. En contrepartie, la France s'engagera à verser à l'Allemagne un paiement compensatoire pour la perte des recettes.

Enfin, la coopération tri nationale s'est illustrée sur d'autres sujets, dont entre autre **la santé, la coopération culturelle par l'organisation de journées archéologiques transfrontalières** associant services de l'Etat - direction régionale des affaires culturelles d'Alsace, institutions allemandes et suisses des Cantons du Nord-Ouest de la Suisse.

Pour illustrer la réalité de cette coopération, la réunion s'est achevée par la signature entre Stéphane BOUILLON, Préfet de la région Alsace, Préfet du Bas-Rhin, Bärbel SCHÄFER, Regierungspräsidentin de Freiburg et Frank SCHERER, Landrat de l'Ortenaukreis, de la

TRION
www.trion-climate.net

Informations complémentaires:

**Secrétariat commun
de la Conférence
franco-germano-suisse
du Rhin supérieur**

Rehfusplatz 11
D-77694 Kehl

Téléphone +49(0)7851 93 49 0
Télécopie +49(0)7851 93 49 50

Courriel :
info@oberheinkonferenz.org

**Pour s'abonner à la
newsletter :**

www.oberheinkonferenz.org

convention d'entretien et d'exploitation du Pont Pflimlin au Sud de Strasbourg. La convention entre les parties française et allemande a permis d'arrêter les modalités de maintenance, de surveillance et de sécurité des usagers pour les prochaines années. Cet ouvrage long de 458 m, décidé par le traité franco-allemand du 6 juin 1996, a été construit par la France selon des normes françaises. Les autorités allemandes ont souhaité que ces missions soient exercées par la France, les coûts étant répartis à parts égales.

La présidence de la Conférence du Rhin supérieur sera assurée en 2015 par Mme Nicolette KRESSL, Regierungspräsidentin de Karlsruhe.

Contacts presse :

- Préfecture de la région Alsace et du Bas-Rhin : Viviane Chevallier, 03.88.21.68.77, viviane.chevallier@bas-rhin.gouv.fr,
- Conférence du Rhin Supérieur :
- Région Alsace : Gaëlle Tortil, 03.88.15.6984, gaelle.tortil@region-alsace.eu